

*Point d'étape 2021 sur la prévention du risque inondation*

## L'Agglomération Cannes Lérins poursuit ses actions concrètes et méthodiques pour protéger des inondations

Six ans après les pluies torrentielles meurtrières du 3 octobre 2015 et près de deux ans après les intempéries de novembre et décembre 2019, l'Agglomération Cannes Lérins (C.A.C.L.) agit de façon volontariste et méthodique pour protéger les populations du bassin cannois et leurs biens. Sous l'impulsion de David Lisnard, de nombreux dispositifs et moyens ont été déployés et investis pour limiter l'impact des inondations sur un territoire régulièrement exposé aux crues éclairs et très violentes.

Malgré le contexte et le coût des mesures sanitaires liés à la crise Covid, le Président de la C.A.C.L. a poursuivi le plan global d'actions engagé depuis 2015 et mené en étroite collaboration avec les communes membres. Celui-ci s'est notamment concrétisé par la signature officielle, en janvier dernier, du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Cannes Lérins, qui prévoit un montant total de 145 millions d'euros H.T. de travaux de protection sur 18 ans. Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération a conduit cette année de nouvelles opérations d'aménagements structurants pour sécuriser les secteurs à risque. Elle a aussi installé de nouveaux outils d'alerte et de contrôle du niveau des cours d'eau, et continué ses opérations de sensibilisation du public et des jeunes générations dans les écoles.

Plus que jamais, l'Agglomération Cannes Lérins est engagée dans une démarche de prévention et d'anticipation des inondations et renforce sa culture du risque souvent citée en exemple à l'échelle nationale. Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, en présence d'Anne Frackowiak-Jacobs, Sous-Préfète de Grasse, des Maires et Vice-présidents de l'Agglomération Cannes Lérins, David Lisnard a présenté le point d'étape annuel des mesures mises en place au cours des douze derniers mois. La conférence de presse s'est prolongée par une visite de terrain des travaux de reprise des berges de la Petite Frayère, à Cannes-La Bocca.

*« Réduire le risque, protéger les personnes et les biens à court, moyen et long termes sont les défis auxquels notre territoire est confronté. Les phénomènes d'inondations, notamment les crues éclairs, ne relèvent plus du domaine de l'exceptionnel ou de l'inhabituel. C'est une réalité récurrente au regard, notamment, du réchauffement climatique incontestable de notre planète. Depuis les intempéries de 2015 et 2019, l'Agglomération Cannes Lérins est devenue une référence en matière de prévention et de gestion de ce risque majeur. Cette démarche volontaire et constante se traduit par des actions concrètes de terrain, coordonnées et planifiées avec méthode. La signature du PAPI Cannes Lérins, en janvier dernier, après un travail collaboratif dense et méticuleux de plusieurs années des cinq communes membres, en est une parfaite illustration. En complément des systèmes d'alerte de la population, des actions de sensibilisation du public et des travaux de sécurisation des zones à risques, il poursuit l'objectif pragmatique et rationnel de limiter au maximum les effets des inondations pour ne plus jamais avoir à déplorer de pertes humaines sur notre bassin de vie et réduire les dégâts matériels. »*

David Lisnard, Président de l'Agglomération Cannes Lérins et Maire de Cannes

### Une stratégie d'anticipation et des moyens adaptés aux réalités du terrain

L'Agglomération Cannes Lérins a été l'une des premières intercommunalités de France à prendre, dès le mois de juin 2016, par anticipation, la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) et ce, sans créer de fiscalité additionnelle.

Dans ce cadre, David Lisnard a mis en œuvre dès 2015 une démarche concrète, globale et concertée pour répondre à un double objectif : **protéger les habitants** du bassin de vie cannois et leurs biens, et **préserver l'équilibre naturel de l'environnement**, des cours d'eau et vallons à très forte valeur écologique. Ce travail s'articule autour de trois axes d'intervention majeurs :

- **être un territoire pilote dans l'alerte et l'accompagnement** avec la multiplication des outils d'alerte et de prévention traditionnels et numériques ;
- **être un territoire proactif dans la réalisation de travaux** d'entretien de grande ampleur et de sécurisation des vallons et cours d'eau ;
- **être un territoire d'anticipation** doté d'outils de planification et de prévention, et **développer le civisme environnemental** pour que chacun soit coproducteur de la prévention des risques majeurs et de la préservation de son environnement.

Cette stratégie de prévention du risque inondation se traduit par des moyens humains, des aménagements structurants et des investissements financiers **quantifiés, planifiés et adaptés aux réalités du terrain**, avec :

- **30 agents spécialisés en hydraulique** dont 5 dédiés au débroussaillage des cours d'eau et vallons, qui interviennent sur **62 zones** et **78 ouvrages** avant et après chaque épisode pluvieux sur les 5 communes ;
- **257 km de vallons et cours d'eau publics nettoyés**, dont 70% se situent sur le domaine privé ;
- **28,1 M€ d'investissements pour les travaux de sécurisation depuis 2016** ;
- **500 000 € par an** de prestations d'entretien externalisées pour les cours d'eau et vallons ;
- **971 200 m<sup>2</sup> de berges débroussaillées** et **129 tonnes de déchets** naturels et anthropiques retirés des vallons et cours d'eau ;
- **20 000 m<sup>2</sup>** d'acquisitions foncières et expropriations des zones les plus à risque pour protéger les populations ;
- **165 km** de cours d'eau et vallons topographiés et modélisés ;
- **4 arrêtés préfectoraux de Déclaration d'Intérêt Général (DIG)** sur le territoire intercommunal ;
- **100% des 29 actions du PAPI Cannes Lérins engagées** ;
- **800 plaques « Ici commence la Mer »** posées sur tout le territoire de l'Agglomération dont 50 dans les écoles élémentaires. L'objectif : rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur son environnement immédiat ;
- **1 100 élèves de CM1 sensibilisés à la culture du risque** entre 2019 et 2021 ;
- **900 diagnostics de vulnérabilité** réalisés avec le Cabinet Mayane mandaté par la C.A.C.L. et **plus de 3 000 courriers** envoyés dans le cadre de ce dispositif ;
- **37 instruments de contrôle et mesure des niveaux** des cours d'eau et vallons (dont des caméras de surveillance) et **288 haut-parleurs d'alerte** implantés sur Cannes.

## 2020-2021 : des actions fortes pour améliorer la résilience et la sécurisation du territoire

Au cours de l'année écoulée, l'Agglomération Cannes Lérins, **de manière proactive et méthodique**, a concrétisé et engagé de nombreuses actions et mesures fortes pour **renforcer la résilience et la sécurisation du bassin de vie cannois face au risque inondation**. Il s'agit notamment de :

- **la signature le 14 janvier 2021 du PAPI Cannes Lérins** : porté par David Lisnard et mis en œuvre par la C.A.C.L., ce document de planification – issu d'un travail collaboratif dense, constant et méthodique réalisé par les équipes communautaires, en lien avec les communes et les services de l'Etat<sup>1</sup> – vise à réduire au maximum les effets des inondations dans le respect de l'environnement et des spécificités naturelles exceptionnelles du territoire cannois. D'un montant total de 145 M€ H.T. étalés sur 18 ans, il prévoit un premier PAPI 2021-2026 qui s'élève à 56 M€ H.T. pour lequel la C.A.C.L. va recevoir un financement étatique et départemental de 34 M€ H.T.

### Parmi les actions concrètes qui seront conduites dans le cadre du PAPI 1 (2021/2026) :

- ✓ **Théoule-sur-Mer** : 180 000 € destinés aux diagnostics des cours d'eau ;
- ✓ **Mandelieu-La Napoule** : 16 780 000 € pour la réalisation, sur le Riou de l'Argentière, de l'ouvrage des Barnières et des aménagements à l'aval dans la zone de Minelle, du bassin des Thermes et des études pour le recalibrage de la Théoulière ;
- ✓ **Mougins** : 7 485 000 € consacrés essentiellement à la réalisation d'un bassin de rétention et de travaux de recalibrage dans le secteur de la Plaine, ainsi qu'à des aménagements du secteur Ferrandou sur les affluents de la Brague ;
- ✓ **Le Cannet** : 4 115 000 € pour la réalisation d'un bassin de rétention sur le secteur de la Palestre, des aménagements hydrauliques sur la petite Frayère et la Foux amont ;

<sup>1</sup> En particulier la DDTM 06, la DREAL PACA et le SMIAGE.

- ✓ **Cannes** : 21 450 000 € consacrés essentiellement aux travaux de recalibrage de la Frayère aval, du bassin de ralentissement et de rétention du Carimaï et des études pour l'aménagement de la Foux aval ;
- **le renforcement des outils d'alerte et de prévention** : en complément des 37 équipements installés pour contrôler les niveaux des cours d'eau (échelles, radars, caméras, pluviomètres, etc.), 25 capteurs « HD Rain » seront déployés d'ici le début de l'année 2022. Cette technologie innovante permet d'améliorer les prévisions et la connaissance de la pluviométrie par une analyse précise de l'atmosphère ;
- **la poursuite des diagnostics de vulnérabilité** : l'Agglomération Cannes Lérins, sur demande de David Lisnard, va aller plus loin dans son accompagnement en proposant des cahiers des charges types et des devis estimatifs pour les particuliers ;
- **l'expérimentation de la plateforme innovante de gestion des risques et des crises « Solution PUMA-X »** pour laquelle Cannes a été sélectionnée comme territoire pilote. Ce projet financé par les Régions SUD et Occitanie, est composé d'un consortium d'entreprises spécialisées dans la gestion des risques pour développer une solution innovante et duplicable de traitement en temps réel des données pour l'aide à la décision (Plan communal de sauvegarde dynamique couplé à la cartographie 3D, ciblage des alertes à la population, plateforme accessible dans un cloud public sécurisé etc.). Durée de l'expérimentation : 30 mois à partir de septembre 2021) ;
- **l'entretien réguliers des berges des vallons et cours d'eau publics tout au long de l'année** (154 965 m<sup>2</sup> en 2021 et **78** ouvrages nettoyés avant et après chaque épisode pluvieux) ;
- **la sécurisation du bassin de vie par des travaux structurants** en 2020/2021 :
  - ✓ **Cannes** : le confortement des berges de la Petite Frayère (660 000 € TTC), la création d'un piège à embâcles au Devens (230 500 € TTC) ;
  - ✓ **Mandelieu-La Napoule** : le renforcement de la capacité hydraulique de l'avenue du 23 août (29 780 €), le démarrage des travaux de sécurisation des résidences du Riou avec pose de batardeaux (7,8 M€ TTC) ;
  - ✓ **Le Cannet** : la création d'un dégraisseur chemin de Garibondy (24 000 € TTC) et d'une rampe d'accès, d'un dégrilleur et confortement des berges pour l'entretien du vallon du Piccolaret (240 000 € TTC) ;
  - ✓ **Mougins** : la réfection des berges de la Grande Frayère (impasse des noisetiers, 12 000 € TTC).
- **et des aménagements structurants le recalibrage et le confortement des berges des cours d'eau, la création de pièges à embâcles**, etc.
- **l'envoi de plus de 2 000 courriers de rappel** des obligations d'entretien envoyés aux propriétaires privés de cours d'eau et vallons, etc. ;
- **l'acquisition, par les mairies de Cannes et Mandelieu, de linéaires de barrières anti-inondation nouvelle génération**. De construction souple (Mandelieu) ou rigide (Cannes), ces dispositifs innovants et légers sont mobiles, modulables et faciles à installer sans recours au génie civil. Par ailleurs, ils permettent une réponse rapide et efficace pour orienter les effets de ruissellements vers des pompes à eau et protéger les secteurs les plus exposés, les biens, les personnes et maintenir des voies de circulation en cas de crue ;
- **la sensibilisation de 300 lycéens** sur la prévention et la gestion du risque inondation ;
- **l'organisation de deux webinaires de sensibilisation aux diagnostics de vulnérabilité** contre les inondations pour les entreprises (28 septembre 2021) et le grand public (19 octobre 2021), dans le cadre du projet européen PITER et en partenariat avec la CAEL, la CASA, la CCI, la DDTM et le cabinet Mayane.

Par ailleurs, les enquêtes publiques relatives à l'élaboration du premier Plan de Prévention du Risque Inondation (P.P.R.I.) à l'échelle intercommunale ont été lancées pour notamment définir les principes d'inconstructibilité pour les nouveaux projets immobiliers ou la mise en conformité du patrimoine existant.

## Focus sur les travaux des berges de la Frayère à Cannes-La Bocca

Dans le prolongement de la conférence de presse, David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et Maire de Cannes, et Anne Frackowiak-Jacobs, Sous-Préfète de Grasse, ont réalisé une visite de terrain des travaux menés sur les berges de la Frayère à Cannes-La Bocca.



Les intempéries de novembre et décembre 2019 ont affaibli les berges du vallon de la Frayère, à hauteur du stade de Ranguin et des résidences Les Oléandres et Les Cèdres. Près de deux ans plus tard, ces dégâts se sont accentués et présentent **des risques importants d'effondrements**.

Sur un linéaire total de 260 mètres (rive droite + rive gauche), l'Agglomération Cannes Lérins a engagé, début juillet 2021, un chantier de restauration de ces berges. Avant les travaux, celles-ci étaient composées de talus d'une hauteur de 2 à 4 m, eux-mêmes constitués d'enrochements détériorés et de talus érodés. Les travaux prévoient :

- **en rive droite**, la reprise en enrochements liaisonnés devant la copropriété Les Cèdres sur une distance de 100 m (hauteur moyenne 2 mètres), la pose de gabions le long du stade Ranguin sur environ 60 m et la reprise en technique mixte (confortement pied de talus et génie végétal) sur une distance de 60 m ;
- **en rive gauche**, la réalisation d'enrochements liaisonnés le long de la copropriété Les Oléandres sur environ 100 m (hauteur approximative 4 mètres) et le confortement en pied d'enrochement sur environ 25 m en aval.

Cette restauration est réalisée en période estivale pour profiter du faible niveau d'eau dans la Frayère et de la moindre activité du stade. Par ailleurs, c'est également la fin de période de reproduction du barbeau méridional présent dans la rivière et pour lequel une pêche de sauvegarde a été réalisée avant le démarrage des travaux. En outre, la consoude bulbeuse (espèce végétale protégée) est présente durant l'été sous forme de bulbe à partir de juillet, ce qui lui permet d'être transplantée en état de dormance végétale.

La livraison du chantier est prévue pour **mi-octobre 2021**.

**Le montant de ces travaux est de 660 000 euros TTC**, dont 257 250 euros financés par l'Etat et 144 900 euros par le Département des Alpes-Maritimes.

### Contacts Presse

Service Presse Agglomération Cannes Lérins : [presse@cannespaysdelerins.fr](mailto:presse@cannespaysdelerins.fr) / 04.97.06.41.41 / 04.89.82.27.45